

Jeunesse et Sports

REF : DJS2015010

Signataire : ML/SRC

Séance du Conseil Municipal du 15/10/2015

RAPPORTEUR : Meriem DERKAOUI

OBJET : Création d'un réseau jeunesse

EXPOSE :

Dans le domaine de la jeunesse, le constat est fait d'une multitude d'acteurs d'où une offre diversifiée, mais aussi hétérogène, voire dispersée, manquant de lisibilité et pouvant générer quelques empilements.

La création d'un réseau d'acteurs jeunesse a pour objectif de lever cette difficulté en prenant en compte les différents secteurs géographiques de la ville et les différents groupes inter partenariaux existants (Protocole d'Intervention Publique, réunion de quartier, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance, Programme de Réussite Educative, Plate forme des décrocheurs scolaires,...). Ce réseau deviendra un espace ressource permettant l'optimisation des moyens (ex : locaux et parfois moyens humains/compétences spécifiques), des échanges de bonnes pratiques, la construction d'une culture commune, la mise en cohérence des actions dans le temps et par rapport aux objectifs visés, l'entraide sur des projets, la veille sur les comportements à risques.

Par l'échange et le débat entre professionnels, la valorisation et la diffusion d'expériences de terrain, le réseau jeunesse favorisera la transversalité et ainsi la qualité de l'accompagnement des jeunes à Aubervilliers pour une meilleure réponse aux besoins.

Ce réseau sera constitué de différents acteurs :

- *Services de la ville* : les directions jeunesse et sports, la direction de l'éducation, le service de prévention, le service de prévention santé, la direction de la culture, de la vie associative ;
- *Acteurs associatifs* : l'OMJA, l'association de prévention spécialisée A travers La Ville, la Mission locale, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, Aubervacances-Loisirs ;
- *Partenaires institutionnels* : référent (s) de l'Éducation Nationale, la déléguée du préfet, un représentant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le représentant de Plaine Commune traitant des questions de l'éducation, celui chargé de l'insertion ;
- *Services du Conseil Départemental* : responsable de la circonscription de l'Aide Sociale à l'Enfance, le référent sur la prévention spécialisée ;
- *Représentants des jeunes du CLJA*, mais aussi tout jeune volontaire, des parents ;

- *Invités* : en fonction des thématiques abordées.

Les objectifs généraux du réseau jeunesse sont :

- d'élaborer un projet d'animation jeunesse territorialisé grâce aux différents échanges, rencontres et réflexions ;
- de développer une offre cohérente, transversale, complémentaire et lisible ainsi qu'une communication entre tous les acteurs, afin de mieux répondre aux attentes et besoins du public.

Ses objectifs opérationnels sont de :

- recenser les projets ou actions menés en direction de la jeunesse ;
- mettre en place autant que de besoin des projets communs avec les différents acteurs en direction des jeunes ;
- créer une cellule de veille qui permettra de répondre aux différents appels à projets.

Afin que le réseau fonctionne, son pilotage reposera sur :

- *un comité de pilotage*

Constitué de l'élue à la jeunesse, des élus concernés par la thématique de la jeunesse, des différentes directions de la ville intervenant en direction de la jeunesse et de la direction de l'OMJA. Cette instance devra fixer l'orientation de la politique jeunesse sur le territoire d'Aubervilliers. Il s'appuiera sur les avis et les échanges de la commission « politique éducative ».

Il aura pour missions :

- de valider les préconisations émises par le comité technique ;
- d'établir des commandes spécifiques, selon les thématiques abordées ;
- d'élaborer la feuille de route grâce au diagnostic partagé et concerté, afin de faire ressortir les orientations autour de l'action jeunesse. Ce document à intégrer au Projet Educatif du Territoire peut prendre la forme d'un « projet d'animation jeunesse territorialisée » à partir des orientations des élus locaux et fédérant de manière participative les professionnels publics et associatifs. Cette synergie des acteurs devra faciliter l'appropriation des appels à projets en vue de demandes de financements permettant la réalisation d'actions reconnues nécessaires en fonction des besoins identifiés ;
- d'évaluer le fonctionnement du réseau et ses actions.

- *un comité technique*

Composé par les différents acteurs jeunesse, ses missions sont les suivantes :

- établir un diagnostic partagé et concerté ;
- présenter les différents services et dispositifs mis en place, afin d'éviter l'éparpillement voire l'empilement des dispositifs et faciliter les réflexes partenariaux ;
- prendre connaissance des projets/actions réalisés auprès des jeunes ;
- échanger sur les problématiques identifiés dans chaque quartier ;
- réfléchir et proposer des projets communs.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la création du réseau jeunesse.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
Mme MARINO Danièle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire

Mme LENOURY Nadia représentée à partir de la question n°270

M. Eric PLEE arrivé à partir de la question n°277

Mme FAGARD Alice représentée par M. CECCOTTI RICCI Roland jusqu'à la question n° 278

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderahim, RACHEDI Hakim.

Secrétaire de séance : Mme KOUAME Akoua Marie

Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports

Jeunesse et Sports

REF : DJS2015010

Signataire : ML/SRC

OBJET: Création d'un réseau jeunesse

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de la commune de créer un réseau permettant de favoriser l'échange et le débat entre professionnels au vu des enjeux et des spécificités de chacune des interventions, de valoriser et diffuser les expériences de terrain dans le but d'améliorer la qualité de l'accompagnement des jeunes sur le territoire et de répondre encore mieux aux besoins,

Considérant la diversité des acteurs et la nécessité de mieux coordonner les interventions en direction de la jeunesse,

Considérant l'avis favorable de la commission politique éducative pour la création de ce réseau,

A l'unanimité M. SALVATOR, Mme YONNET, M. LOGRE, Mme VIGEANT, M. VANNIER s'étant abstenus

DELIBERE :

DIT QUE se réseau comprend :

- *Services de la ville* : les directions jeunesse et sports, la direction de l'éducation, le service de prévention, le service de prévention santé, la direction de la culture, de la vie associative ;
- *Acteurs associatifs* : l'OMJA, l'association de prévention spécialisée A travers La Ville, la Mission locale, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, Aubervacances-Loisirs ;
- *Partenaires institutionnels* : référent (s) de l'Éducation Nationale, la déléguée du préfet, un représentant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le représentant de Plaine Commune traitant des questions de l'éducation, celui chargé de l'insertion ;
- *Services du Conseil Départemental* : responsable de la circonscription de l'Aide Sociale à l'Enfance, le référent sur la prévention spécialisée ;
- *Représentants des jeunes du CLJA*, mais aussi tout jeune volontaire, des parents ;
- *Invités* : en fonction des thématiques abordées.

DIT QUE : le réseau Jeunesse est créé à compter du 1^{er} octobre 2015.

L'adjoint délégué

María MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 16/10/2015

Publié le : 16/10/2015

Certifié exécutoire le : 16/10/2015

L'adjoint délégué

María MERCADER Y PUIG

